



## Lancement du comparateur public des tarifs bancaires en France

Le 1<sup>er</sup> février, Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, a lancé le premier comparateur public et gratuit des tarifs bancaires sur internet. Le Ministre a chargé le CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) de créer et de gérer ce comparateur en ligne qui permet aux consommateurs de comparer gratuitement les principaux frais bancaires. Ce site, mis à jour chaque semaine, porte sur 11 tarifs de l'extrait standard de l'Observatoire des Tarifs Bancaires (OTB) des 155 principaux établissements de crédit et prestataires de services de paiement exerçant en France, soit 98 % du marché. Il compare par exemple l'abonnement à des services de banque à distance, les coûts d'une carte de paiement à débit immédiat ou différé, les frais de retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, ou les frais de tenue de compte. Le site accessible sur ordinateur, téléphone mobile ou tablette propose des comparaisons par département via un accès anonyme et immédiat à des données impartiales mises à jour en temps quasi réel.

Pour Michel Sapin « Ce site permettra à tout le monde de comparer gratuitement les tarifs des services de base, comme les virements, les prélèvements ou les cartes bancaires afin de faire en sorte que la concurrence s'exerce dans de bonnes conditions ». En améliorant les possibilités de comparaison du consommateur et de la concurrence, le gouvernement souhaite notamment favoriser la mobilité bancaire. Pour Michel Sapin « Favoriser la mobilité bancaire permet de baisser les prix des services bancaires et d'améliorer leur qualité. » C'est à la mise en place de ce cercle vertueux que le comparateur veut participer. Les tarifs des établissements bancaires des DOM sont inclus dans le comparateur.

Le comparateur public des principaux tarifs bancaires : <http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>

Le dossier de presse : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20423.pdf>

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Banque de France

Focus N°15 - La liquidité des marchés : mythe et réalité

L'évolution en cours du fonctionnement des marchés obligataires s'accompagne de la perception d'une dégradation structurelle et générale de leur liquidité, porteuse de risques pour la stabilité du système financier. Ce Focus montre que la réalité est plus nuancée et que la dégradation n'est pas forcément là où l'on croit. Ainsi, les indicateurs traditionnels apparaissent, par exemple sur les titres de dette souveraine, en contradiction avec la perception des acteurs. L'altération de la liquidité concerne certains segments de marché plus que d'autres et affecte davantage sa volatilité et son niveau moyen que son prix. Elle est alimentée en outre par des facteurs conjoncturels et structurels dont l'impact sur la robustesse du système financier devra être apprécié à moyen terme. La période de transition actuelle peut néanmoins conduire à une organisation plus efficace des marchés obligataires, à une offre de services de liquidité plus résistante aux chocs et dont le prix reflète mieux la réalité des risques engagés, et enfin à un renforcement de la gestion par les investisseurs du risque d'assèchement de la liquidité. Des actions, tant des pouvoirs publics que des acteurs des marchés, pourront utilement aider à la matérialisation de ce scénario favorable.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf)

### Union européenne

#### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,4 % en décembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,5 % enregistré en novembre 2015 et à celui de 11,4 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis septembre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,0 % en décembre 2015, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 9,9 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juin 2009. Eurostat estime qu'en décembre 2015, 21,944 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,750 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 52 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2014, le chômage a baissé de 2,026 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,501 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2015 ont été enregistrés en République tchèque et en Allemagne (4,5 % chacun), à Malte ainsi qu'au Royaume-Uni (5,1 % chacun, donnée d'octobre pour le Royaume-Uni). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,5 % en octobre 2015) et en Espagne (20,8 %).

### Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-73 du 29 janvier 2016 relatif au service d'aide à la mobilité bancaire mentionné à l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier et aux plans d'épargne-logement inactifs mentionnés à l'article L. 312-20 du même code

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941379&categorieLien=id>

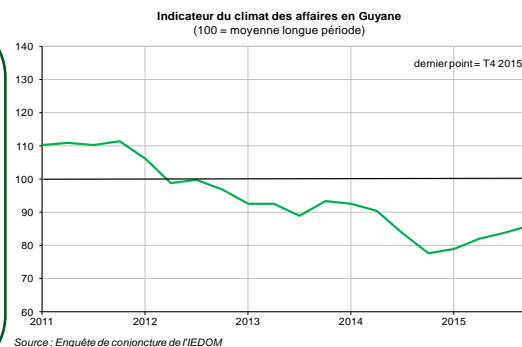
Décret n° 2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques et portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service de l'information stratégique et de la sécurité économiques »

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031940456&categorieLien=id>

## Publication : « Premières tendances »



L'indicateur du climat des affaires (ICA) se redresse une nouvelle fois au quatrième trimestre 2015 (+2,3 points à 86,2 points), prolongeant ainsi la tendance haussière que l'on observe depuis fin 2014. Il se situe toutefois encore bien en deçà de sa moyenne de longue période (-13,8 points) et ce, depuis plus de trois ans. La composante passée est en progression au quatrième trimestre (+1,9 point) notamment grâce à l'opinion favorable portée par les chefs d'entreprise vis-à-vis de leur activité et de leur trésorerie.

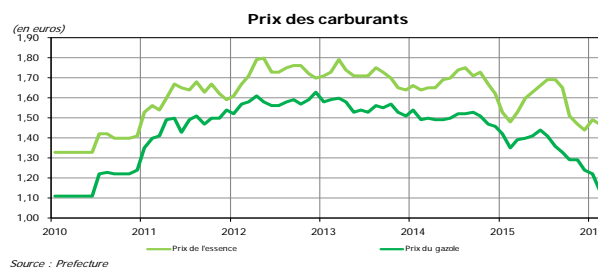


La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'ledom à l'aide d'un sondage auprès des entreprises de la place, offre divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'ledom : [www.ledom.fr/Guyane](http://www.ledom.fr/Guyane).

## BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

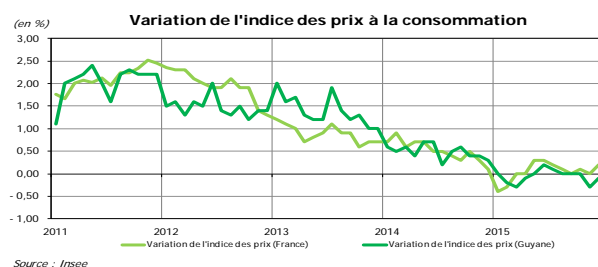
### Carburants

L'arrêté préfectoral établi, à compter du 1<sup>er</sup> février 2016, le prix de vente au détail pour le gazole à 1,14 €/litre (-8 centimes) et à 1,47 €/litre pour l'essence (-2 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 19,18 € contre 19,82 € en janvier, soit une baisse de 64 centimes.



### Prix à la consommation

En décembre 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane progressent de +0,3 % (après une baisse de -0,4 % pour le mois précédent). Cette reprise trouve son origine principalement dans l'augmentation des prix des services (+0,6 %) et des produits d'alimentation (+0,8 %). Sur un an, l'inflation en Guyane recule de 0,1 %. En glissement annuel, la hausse des prix de l'alimentation (+1,6 %) et des services (+0,7 %) est d'une ampleur moindre que la baisse des prix de l'énergie (-6,4 %) et des produits manufacturés (-1,4 %). En glissement annuel, l'inflation en Guyane est supérieure aux valeurs constatées en Martinique (-0,5 %) et en Guadeloupe (-0,2 %), mais reste inférieure à celle observée à la Réunion (+0,4 %).



### Énergie

Neuf mois après les premiers travaux d'élaboration de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) menés par l'Etat et la Région, celle-ci a fait l'objet d'une première restitution globale le 11 février et donné lieu à des discussions nourries parmi les nombreux acteurs présents (acteurs de l'énergie, maires des communes, syndicats,...). La PPE est un document définissant la stratégie énergétique du territoire pour les périodes 2016-2018 et 2019-2023I comportant cinq priorités :

- la sécurisation de l'approvisionnement énergétique ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- la mise en place d'un véritable programme d'électrification des communes de l'intérieur ;
- la poursuite de la maîtrise de l'énergie ;
- l'anticipation des besoins liés au développement des grands projets industriels.

Les discussions ont porté notamment sur le remplacement de la centrale thermique de Dégrad-des-Cannes (en 2023), la possible création d'une unité de production sur le bassin de Saint-Laurent du Maroni (à moyen terme), le doublement de la ligne haute tension entre Kourou et Saint-Laurent du Maroni, et la possible liaison de l'Est guyanais au reste du réseau. Par ailleurs, des études sur la faisabilité de la réalisation d'un second barrage hydroélectrique seront menées à l'horizon 2018. Ce projet dont l'investissement global est estimé à 1,2 milliard d'euros devrait créer entre 1 100 et 1 700 emplois. Des rencontres ont été programmées sur quelques communes du territoire dès le mois de mars prochain.

### Spatial

Le 27 janvier 2016, le lanceur Ariane 5, pour son 228<sup>e</sup> lancement et premier de l'année, a mis en orbite avec succès depuis le Centre spatial guyanais (CSG), un satellite de télécommunications. Le satellite Intelsat 29e (6,6 tonnes) permettra de répondre aux besoins des opérateurs de télécommunications et des entreprises sur le continent nord-américain et l'Amérique latine. Ce lancement signe le 70<sup>e</sup> succès consécutif pour le lanceur phare Ariane 5 depuis 2003.

Arianespace a signé en février un contrat relatif au lancement de deux satellites pour le compte de la société ViaSat, fournisseur mondial de technologies et de services large bande. Les satellites ViaSat-2 et ViaSat-3 qui pèsent chacun 6 400 Kg environ, seront lancés respectivement au cours du premier trimestre 2017 et à la fin 2019/début 2020, par le lanceur Ariane 5. Ces satellites apporteront des améliorations importantes au réseau de communications large bande en matière de vitesse, de desserte et de réduction des coûts, permettant ainsi un accès à l'Internet haut débit à un prix plus modéré.

## ACTUALITES RÉGIONALES

### Brésil

En janvier 2016, Le Trésor (Teruso) a publié les chiffres relatifs à la dette publique fédérale. Celle-ci a atteint un niveau record de 2 793 Mds R\$ (627,3 Mds d'euros)<sup>1</sup> en 2015, soit une augmentation de +21,7 % par rapport à l'année précédente. Désormais, la dette représente 65,1 % du PIB (contre 57,2 % en 2014 et 51,7 % en 2013). Cette progression de 498 Mds R\$ (111,8 Mds d'euros) en 2015, résulte principalement de la progression du poids des intérêts de la dette : 367,8 Mds R\$ (82,6 Mds d'euros). En outre, selon la Banque Centrale (Bacen), le secteur public a connu pour l'année 2015 un déficit primaire de 111,2 Mds R\$ (contre 32,5 Mds R\$ en 2014), soit le plus mauvais résultat depuis 2001. Cette dégradation s'explique notamment par celle plus marquée observée en décembre, à hauteur de 71,7 Mds R\$ dont 60,9 Mds sont imputables au gouvernement fédéral.

Selon l'Institut brésilien de la statistique (IBGE), l'inflation pour le mois de janvier 2016 évolue faiblement (+1,27 %) en glissement mensuel et dépasse le taux de 1,24 % enregistré en 2015. Ce niveau des prix résulte d'une part de la hausse des matières premières agricoles, et d'autre part, de la revalorisation des salaires des fonctionnaires. Dans ce contexte, le risque d'évolution non maîtrisée de l'endettement public est perceptible et les perspectives de reprise de la croissance en 2016, restent incertaines.

### Haïti

L'économie haïtienne est fragilisée par les fluctuations du prix des matières premières. Pour y faire face, l'Etat a adopté deux mesures importantes. D'abord, une baisse (entre 6 et 8 gourdes) du prix des carburants à la pompe. Puis, la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix qui, d'après le FMI, devrait rapporter des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre de 0,2 % du PIB.

Par ailleurs, la dépréciation de la gourde se poursuit en dépit des interventions répétées de la Banque de la République d'Haïti (BRH) sur le marché des changes. En effet, pas moins de 10 millions de dollars US (9 millions d'euros)<sup>2</sup> ont été injectés le 3 février 2016 après l'injection de 72,575 millions de dollars US (65,477 millions d'euros) sur les quatre premiers mois de l'année fiscale 2015. La BRH prévoit de poursuivre ses actions malgré la baisse des réserves de change.

Une insécurité alimentaire grandissante vient s'ajouter à ces difficultés. Selon le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM), le nombre de personnes qui en souffrent a doublé en 6 mois et ce sont près de 3,6 millions d'haïtiens qui sont touchés par la faim.

## SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet Jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Déc-15	127,8	[0,39%]	-[0,1 %]	Insee
		Prix administré du litre d'essence	Févr-16	1,47	[-1,3%]	[-0,7%]	Prefecture/Dicctte
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Déc-15	22 962	[-1,1%]	[1,4%]	Pôle emploi
		Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Déc-15	18 935	[-3,9%]	[9,0%]	Caf
		Prestations nettes versées (1)	Déc-15	11,9 ME	[0,5%]	[23,3%]	Caf
			Cumul	132,8 ME		[14,2%]	
	CONSUMMATION	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Déc-15	14,9 ME	-3,3%	-10,2%	Douanes
			Cumul	176,1 ME		1,7%	
		Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Janv-16	309	5,0%	15,0%	Somafi
			Cumul	309		15,0%	
INVESTISSEMENT	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Déc-15	36,9 ME	7,5%	0,9%	Douanes	
		Cumul	386,2 ME		-8,4%		
	Ventes de véhicules utilitaires	Janv-16	62	-16,5%	13,6%	Somafi	
		Cumul	62		13,6%		
COMMERCE EXTERIEUR	Exportations (2)	Déc-15	9,7 ME	-35,1%	-20,6%	Douanes	
		Cumul	138,6 ME		-23,7%		
	Importations (2)	Déc-15	109,4 ME	-6,4%	-10,4%	Douanes	
		Cumul	1 221,8 ME		-15,1%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à Janv-16	1 tir (1 Ariane 5)	0 tir à Janv-15	Arianespace	
		Satellites lancés	Cumul à Janv-16	1 satellite	0 satellite et 1 ATV*		
	BTP	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Janv-16	8 498 tonnes	42,6%	57,8%	Ciments guyanais
			Cumul	8 498 tonnes		57,8%	
	INDUSTRIE	Exportations d'or en volume (2)	Déc-15	115 kilos	-23,1%	-27,3%	Douanes
			Cumul	1197 kilos		-7,4%	
		Exportations d'or en valeur (2)	Déc-15	3,3 ME	-26,9%	-31,9%	Douanes
			Cumul	37,6 ME		-4,6%	
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	Cours de l'once d'or	Janv-16	1 096,52 \$	[2,6%]	[-12,3%]	London Bullion Market Assoc./AFD
			Exportations de crevettes (2)	Déc-15	9 tonnes	52,3%	-14,1%
Exportations de poissons (2)		Déc-15	466 tonnes	-14,1%	-13,2%	Douanes	
		Cumul	1 367 tonnes		7,0%		
TOURISME	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-15	40 902	2,3%	1,7%	CCIRG	
		Cumul	463 085		3,3%		

[Données non CVS]

\*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires : les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

<sup>1</sup> 1 Euro = 4,4527 Réal brésilien (European Central Bank, le 18 février 2016).

<sup>2</sup> 1 Euro = 1,1084 Dollar US (European Central Bank, le 18 février 2016).

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

### Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

### Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	4,54%	Livret A et bleu 0,75%	LDD 0,75%	LEP 1,25%	PEL* 1,50%	CEL* 0,50%
Autres cas :	1,01%	* hors prime d'Etat				

### Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

### Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%	-0,2290%	-0,1620%	-0,0890%	0,0150%

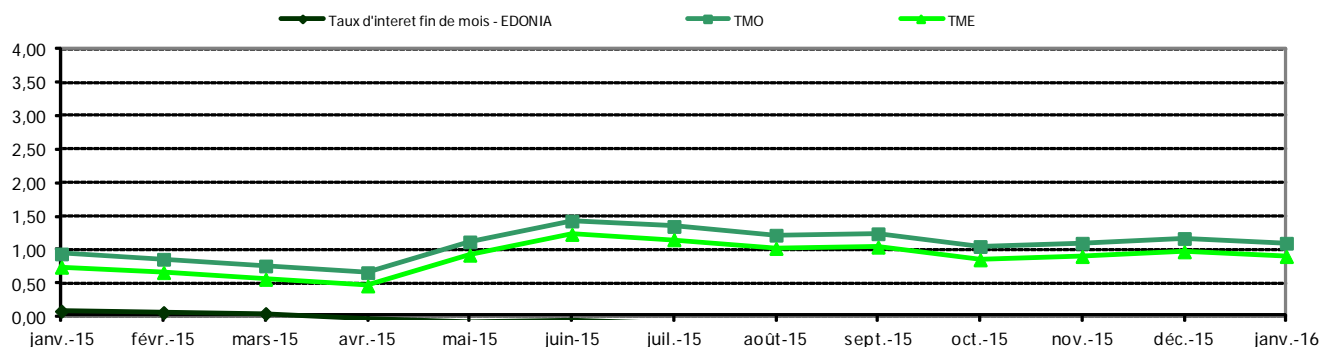
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
0,85%	0,90%	0,97%	0,90%	1,05%	1,10%	1,17%	1,10%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

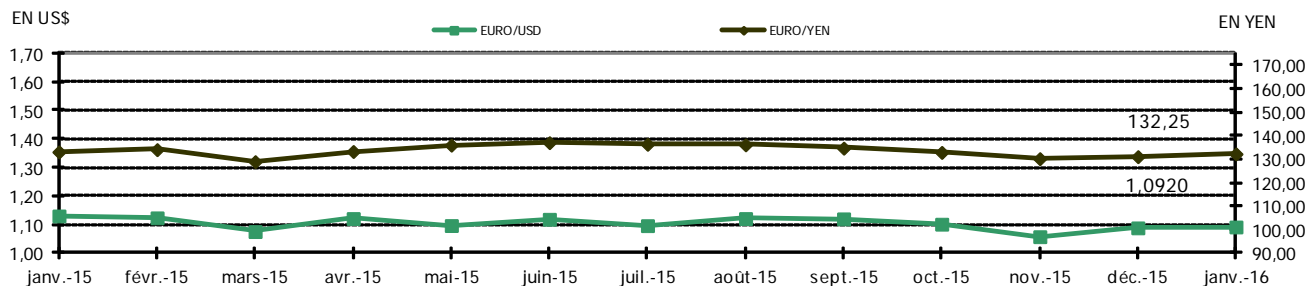
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0920	EURO/ZAR (Afrique du sud)	17,4927	EURO/SRD (Surinam)	4,3327
EURO/JPY (Japon)	132,2500	EURO/BWP (Botswana)	12,3937	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9388
EURO/CAD (Canada)	1,5363	EURO/SCR (Seychelles)	14,9550	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6559
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7641	EURO/MUR (Maurice)	39,0467	EURO/BBD (La Barbade)	2,1661
EURO/SGD (Singapour)	1,5550	EURO/BRL (Brésil)	4,4294	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9436
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5101	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8149	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3474,8271	EURO/XCD (Dominique)	2,9243	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Fabrice DUFRESNE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 2016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 24 février 2016 - Dépôt légal : février 2016 - ISSN 1240-3814